



Changement de car te grise

Par **luluh36**, le **26/10/2009** à **16:28**

Bonjour,

Je suis actuellement en procédure de divorce, et c'est moi qui récupère le véhicule familiale. Le soucis, cette voiture est gagée par le trésor public suite à des amendes (radars fixes) pour un montant total de 950 €. Les amendes sont au nom de mon mari et comme la carte grise est à nos deux noms actuellement, ils refusent de lever le gage afin que je puisse faire le changement de nom et d'adresse.

Le soucis, je risque à tout moment de me faire contrôler et donc me reprendre des amendes pour carte grise non en règle.

Je suis seule avec 5 enfants à charge, mon mari ne verse pas de pension alimentaire pour les enfants suite à son insolvabilité. Il refuse de dire qu'il touche des Assedic et a dit au juge qu'il ne percevait rien, hors je suis sûre qu'il touche des assedic mais aucun moyen de le prouver !

Merci d'avance à ceux ou celles qui pourront m'aider car là je ne sais vraiment plus quoi faire !

Lulu